



# Le Petit Messinois

Numéro 138 - Janvier 2021

Mairie - 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN

Tél. : 03.83.47.22.21

Directeur de publication : Daniel LAGRANGE

Rédacteur : Daniel LAGRANGE

Site : [www.messein.fr](http://www.messein.fr)

Email : [mairie@messein.fr](mailto:mairie@messein.fr)

Dépôt légal : juin 2020

Bonne  
Année

Depuis plus de 10 ans, j'ai l'habitude de profiter du bulletin de janvier du Petit Messinois pour vous présenter les vœux du conseil municipal et tenter de prévoir ce que sera la nouvelle année pour notre chère commune.

Comme l'année 2020 a été tellement différente de celle qu'on vous avait tous promis, je me garderai bien de vous promettre une bonne année tant elle est incertaine.

Soyez assuré, néanmoins, que vos élus mettront tout en œuvre pour que cette nouvelle année vous soit le plus agréable possible.

Au nom de tous les membres du nouveau Conseil Municipal je ne vous adresse, pour cette année 2021, que tous mes vœux de bonne santé, ce qui est déjà beaucoup.





## DÉNEIGEMENT

Après un épisode neigeux important et inhabituel, il me semble utile de faire quelques mises au point :

- Le conseil municipal a mis en place du 15 novembre au 15 mars un service d'astreinte de déneigement et de salage préventif et curatif des rues qui intervient jour et nuit à la demande de M. le Maire,
- En intervention, ce service est assuré par deux employés communaux : un chauffeur et un accompagnateur. Les 2 autres sont chargés de déblayer les abords des bâtiments communaux (école, mairie, salles ...)
- La commune s'est équipée, en 2018, d'un matériel performant et adapté à notre commune : un 4X4 Ford Ranger,
- L'objectif est que toutes les rues soient praticables dès 7 h 00 du matin et la priorité est donnée aux rues à forte pente,
- Du fait de la longueur du réseau routier communal : 14,420 km, il faut prévoir environ 3 heures entre deux passages en comptant le chargement du sel dans la saleuse. En 3 heures, un tapis de neige fraîche peut se former ...
- C'est le Conseil Départemental qui est responsable du déneigement du CD 115 qui traverse la commune depuis la limite avec Neuves-Maisons jusqu'à la sortie vers Méréville,
- Il faut environ 2,5 tonnes de sel par passage pour saler l'ensemble de la commune ce qui représente une somme d'environ 500 € à laquelle il faut ajouter, la rémunération des employés quand ils sont en dehors des heures de travail normales, le carburant, le temps de nettoyage du matériel...
- La commune doit également déneiger les zones industrielles situées sur le territoire communal : le Breuil et Moselle Rive Gauche (où se trouve la déchèterie).

Quelques rappels toujours utiles :

- Afin que le service soit correctement effectué, les voitures ne doivent pas gêner le passage des véhicules de déneigement, notamment dans les impasses et rues étroites. Ce serait dommage que certaines rues ne puissent pas être dégagées ...
- Il est rappelé que le sel, mis à disposition dans les bacs jaunes, uniquement dans secteurs en pente du village, est exclusivement réservé au salage collectif public et non privé et personnel. Leur réapprovisionnement est effectué après chaque épisode glissant,
- Le déblaiement des trottoirs incombe aux habitants, hiver comme été,

**Mais lors d'un évènement exceptionnel, nul n'est tenu de garantir le service qualitatif habituel.**

## Concours des maisons décorées

Vous avez été très nombreux à répondre à notre invitation de décorer vos maisons, pour la plus grande joie de tous, jeunes et moins jeunes avec : des guirlandes, des stalactites, des rennes, des daims, des bonshommes de neige, ou encore des Pères Noël escaladant les façades... Il n'a manqué que la neige qui n'est arrivée qu'en janvier.

Bien évidemment, tous les participants ne pourront pas être récompensés, néanmoins, la municipalité tient à les remercier pour avoir ajouté un air de fête à notre village.

Voici donc les lauréats (par ordre alphabétique) :

1. BICHET Laetitia, 2 allée du Jardin des joncs,
2. BONZANI Nicolas et Delphine, 13 rue Gandhi,
3. CHIAPPALONE Arcangelo et GUILLEMIN Manuela, 11 rue Gandhi,
4. DALENÇON Sylvain et BERCHIER Marie-Chantal, 28 bis rue du Bois de Grève,
5. GRANGÉ Laurent, 30 rue Martin Luther King,
6. HAHN Julien et CLAUSE Céline, 29 rue Saint Maurice,
7. HENRION Michel, 5 rue de la Moze,
8. LHUILLERY Julien, 9 rue de la Gare,
9. MARCHAL Gérard, 2 allée du Jardin des Joncs,
10. MELBECHER Guillaume et MOUSTY Mona, 112 rue du Général Leclerc,
11. MUNIER Jean-Luc, 62 rue Hubert Sensiquet,
12. PAULY Bertrand, 1 quater rue Saint-Maurice,
13. SERRIÈRE Robert, 8 rue Hubert Sensiquet,
14. SPAK Daniel, 5 rue de la Gare,
15. VANDER-TAELEM Marie-Thérèse, 38 rue Simone Veil,

qui recevront à leur domicile un bon d'achat de 15 € à utiliser à la boutique de fleurs Échoppe Végétale, 4 place de l'Estacade.

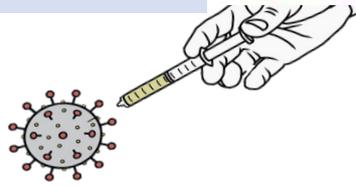


# Campagne de Vaccination

Covid-19



Centre  
Intercommunal  
d'Action  
Sociale



Les élus et professionnels de santé de Moselle et Madon, en lien avec les autorités sanitaires, se mobilisent pour organiser l'ouverture prochaine d'un centre public de vaccination contre la COVID-19.

- Validation par l'État d'une antenne à Neuves-Maisons, opérationnelle dans les jours à venir, localisée au centre Jean L'Hôte.
- Vaccination dans un premier temps des publics définis comme prioritaires : plus de 75 ans ou atteints de pathologies lourdes avec prescription médicale.
- Communication sous peu du calendrier de démarrage et des moyens de prise de RDV.
- Planning en cours d'élaboration pour les nombreux médecins libéraux et soignants du territoire s'étant portés volontaires.
- Renforcement du service T'MM+ pour transporter les personnes peu mobiles.
- Mobilisation du CIAS et du CCAS de la commune.

**Dès aujourd'hui, jeudi 21 janvier, le CCAS anticipe et contacte par téléphone toutes les personnes de plus de 75 ans et inscrites sur le fichier de la population messinoise, pour :**

- **les informer,**
- **recueillir leur consentement pour un futur rendez-vous,**
- **les accompagner dans le besoin d'aide à la prise de rendez-vous,**
- **Organiser un éventuel besoin de véhiculer.**

**Quand viendra le moment, le CCAS veut être prêt. 125 personnes dans cette tranche d'âge sont concernées. Si vous n'avez pas été contacté(e), c'est peut-être que nous n'avons pas votre numéro de téléphone ou tout simplement que vous n'êtes pas inscrit(e)s dans notre fichier population.**

**N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de mairie au 03.83.47.22.21.**

# La Fibre en 2021



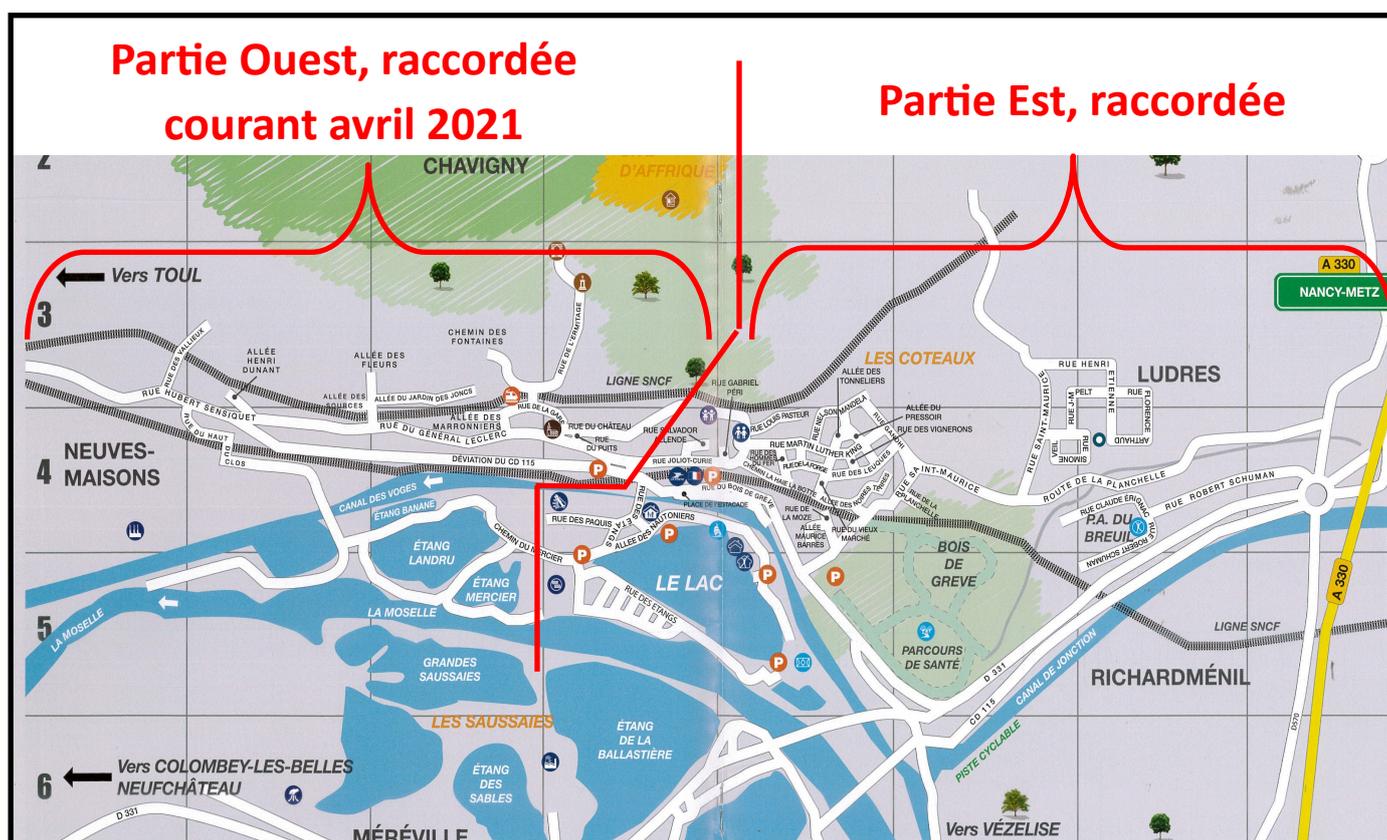
En septembre 2019, je vous annonçais l'arrivée de la fibre dans notre commune avant 2021 et une information régulière sur ce dossier.

Après des mois de travaux, une pandémie qui a tout ralenti, même l'information, enfin une bonne nouvelle : certains quartiers sont raccordés et d'autres vont très bientôt l'être, selon le plan ci-dessous.

Le branchement de chaque habitation est financé par les collectivités publiques. Par conséquent, le fournisseur d'accès internet que vous aurez choisi, s'il peut vous facturer des frais de dossier ou d'ouverture de compte, ne doit pas vous faire payer des frais de raccordement ou de réalisation du branchement.

La fibre optique emprunte le cheminement des câbles téléphoniques existants. Il peut arriver que des fourreaux soient obstrués. Si le fourreau est situé sous le domaine public, il faut vous adresser à votre fournisseur d'accès internet. Celui-ci fera remonter le problème à Losange qui organisera la réparation du fourreau. Si le fourreau est situé en domaine privé, c'est à vous de le réparer, au besoin en faisant appel à une entreprise.

À vous de choisir l'opérateur et l'abonnement qui vous conviennent.





# Infos travaux

**Du 25 janvier au 12 février 2021**, des travaux de réparation du réseau d'AEP (eau potable) vont être réalisés sur la RD n° D115B (voir plan ci-dessous).

Une signalisation sera mise en place et la circulation s'établira comme suit :

- limitation de vitesse à 50km/h,
- dépassement interdit,
- chaussée rétrécie,
- Alternat de circulation au moyen de feux tricolores.

**SOYEZ PRUDENT !**



## SÉCHERESSE 2020



Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, une demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle a été déposée en préfecture le 12 janvier 2021 pour la sécheresse de 2020.

Chaque sinistré sera informé individuellement de la décision prise par la Préfecture dans les 10 jours suivant la parution de l'arrêté préfectoral au journal officiel s'il y a lieu.



Les élections régionales, initialement prévues au mois de mars 2021, auront finalement lieu en juin en même temps que les élections départementales.

Les électeurs inscrits sur les listes électorales élisent les conseillers régionaux lors des élections régionales et les conseillers départementaux lors des élections départementales pour une durée de 6 ans.

### Inscription sur la liste électorale

Vous pouvez vous inscrire par internet sur le site [service-public.fr](https://service-public.fr) ou via un document "cerfa" mis à votre disposition à l'accueil de la mairie. Pensez à vous munir de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Vous pouvez également vérifier par vous-même votre situation électorale à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

### Assesseurs

Afin d'assurer le bon déroulement du scrutin, la commune lance un appel à tous les électeurs de bonne volonté pour assurer les fonctions d'assesseur dans un des deux bureaux de vote lors des futures élections.

Votre rôle sera de veiller, sous la responsabilité du président, au bon déroulement des opérations (contrôle d'identité, faire signer la liste d'émargement, apposer le timbre portant la date sur les cartes).

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie par mail à [spierini@messein.fr](mailto:spierini@messein.fr) ou par téléphone au 03 83 47 22 21.

## Des bons d'achats dans les commerces locaux pour les aînés

Des bons d'achats pour soutenir nos aînés et les commerçants du village !

Les élus et membres du CCAS ont décidé de mettre en place, cette année, la distribution de bons d'achats nominatifs d'une valeur de 15 €, à tous les messinois et messinoises âgées de 70 ans et plus.

Une marque d'attention de la commune à ses aînés mais également aux commerces locaux.

Cela permettra d'apporter un peu de réconfort aux personnes âgées qui, plus que d'autres, sont touchées par la pandémie.

Les bons sont à retirer en mairie sur présentation de la pièce d'identité du bénéficiaire et seront à dépenser dans un des commerces suivants jusqu'au 28 février 2021 :

- ⇒ Au fin couscous, restauration à emporter,
- ⇒ L'atelier de Nadège, coiffeur,
- ⇒ Mamie Boule, boulangerie,
- ⇒ Échoppe Végétale, fleuriste,
- ⇒ Etablissement Schaller, poissonnerie,
- ⇒ Cabinet Coppé-Pirart, vétérinaire.





BASE NAUTIQUE & DE PLEIN AIR

## **Stage Multi-activités Vacances de février**



**Du lundi 22 au vendredi 26 février**

Au gymnase Annie VILLA de Neuves-Maisons

**Ouvert à tous à partir  
de 9 ans (nés en 2012)**

loisirs.messein@gmail.com / 03.83.47.36.53 / [www.messein-loisirs.com](http://www.messein-loisirs.com)



## CALENDRIER DES COLLECTES 2021

Distribués en décembre par les services postaux dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, il est aussi consultable et téléchargeable en ligne sur le site de la commune [www.messein.fr](http://www.messein.fr).

Quelques exemplaires papiers sont également disponibles à l'accueil de la mairie.



**Prochain marché  
des producteurs locaux :**  
**vendredi 19 mars**  
**à Frolois de 16h à 20h**  
**Salle socio-culturelle**

### Un premier pas vers le compostage

La CCMM vous propose des bacs de compostage fabriqués à partir d'anciens bacs de collecte à 6,50 €. La transformation (contrôle, nettoyage, découpe, perçage) et la vente sont assurées par l'association locale d'insertion APIC. Il est encore possible d'en commander en remplissant un bon de commande au pôle technique de la CCMM.

### Que faire des bouchons en plastique ?

Lorsque vous triez vos bouteilles et flacons en plastique dans le sac jaune, laissez les bouchons en plastique dessus pour qu'ils soient recyclés. Vous pouvez aussi les mettre dans des sacs bien fermés et les déposer à la déchetterie dans le bac prévu à cet effet. Ils seront ensuite récupérés par l'association Les bouchons de l'espoir en Lorraine qui soutient des clubs handisports par l'achat de différents matériels sportifs, de loisirs ou de compétition.



En lien avec le couvre-feu en vigueur, les horaires de la déchetterie de Messain ont évolué depuis le mercredi 6 Janvier 2021, avec une fermeture du site chaque soir à 17h30.

### **Les nouveaux horaires sont les suivants :**

Lundi: 8h-12h & 13h30-17h30  
Mercredi: 13h30-17h30  
Jeudi: 13h30-17h30  
Vendredi: 8h-12h & 13h30-17h30  
Samedi: 9h-12h & 13h30-17h30  
Dimanche: 9h-13h

Afin de permettre le plus strict respect des mesures sanitaires, les dispositions suivantes, mises en œuvre au 18/05/2020, restent d'actualité :

- 10 véhicules maximum sont autorisés simultanément sur site, 2 personnes maximum par véhicule, pas d'enfants sur le site,
- Le volume maximum d'apport reste limité à 3m<sup>3</sup> par jour.

### **Comment récupérer sa carte de déchetterie ?**

Les usagers n'ayant pas encore retiré leur carte d'accès peuvent en faire la demande par mail à "[services.techniques@cc-mosellemadon.fr](mailto:services.techniques@cc-mosellemadon.fr)" en transmettant les éléments suivants :

- Particuliers : pièce d'identité, justificatif de domicile, taxe d'habitation, coordonnées téléphoniques
  - Professionnel : document justifiant de l'identité de l'entreprise (ex: K-bis de moins de 3 mois), autorisation du représentant légal à retirer le badge, coordonnées téléphoniques du représentant légal et du demandeur
- La carte d'accès sera ensuite envoyée par courrier.

**N'ABANDONNEZ PLUS VOTRE SAPIN  
RECYCLEZ-LE !**



### **Sapins de Noël, collecte après la fête**

La commune en lien avec la COVALOM (la société de collecte des déchets de la CCMM) met à disposition une zone de collecte de vos sapins de Noël naturels **à côté de la benne à déchets verts, rue des Pâquis.**

Il sera interdit d'y déposer des sapins artificiels, des sapins couverts de neige artificielle ainsi que tout sac et lien plastiques (idem dans la benne à déchets verts)

L'entreprise d'insertion locale NéoPlus en fera du broyat que vous pourrez récupérer gratuitement et réutiliser :

En paillage dans votre jardin



En matière sèche dans votre composteur



Pour tous renseignements, contactez le 03.54.95.62.41



### Messein en fête

L'Assemblée Générale de notre association, programmée le mercredi 20 janvier 2021, est reportée à une date ultérieure.

---



### **Le Club des Générations Messinoises**

Cette fin d'année 2020 très particulière et le confinement ne nous ont pas permis de nous retrouver pour fêter Noël.

Nous avons pensé le faire d'une autre manière en offrant à tous nos adhérents du club des Générations Messinoises, en association avec les Anciens Combattants de Messein, un colis de Noël. Il est bien entendu que cette distribution concernait uniquement les personnes qui ont cotisé en 2020 à ses deux Associations.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente année 2021 avec l'espoir de nous retrouver très rapidement autour des tables de jeux et partager un goûter.

Alors gardons le moral !

Il est utile de préciser que nous remercions la Commune pour sa participation avec la subvention qu'elle nous accorde chaque année.

## Prochaines dates à ne pas manquer .....

**En fonction de l'évolution de la crise sanitaire liée à la COVID 19, certaines manifestations pourraient être annulées ou reportées, n'hésitez pas à consulter le site internet de la commune pour connaître les dernières modifications.**

- **10 mars 2021** : Don du sang - Salle Gilbert GARGAM
- **4 avril 2021** : Chasse aux œufs - Messein en fête.
- **1er et 2 mai 2021** : Vide-landau - Messein en fête.
- **Du 21 au 24 mai 2021** : Exposition et concours - Peinture et Patrimoine Lorrain.
- **30 mai 2021** : TRIATHLON - NMT54.
- **6 juin 2021** : Vide-greniers - Francas.
- **13 juin 2021** : Broc'n Roll - DBDC.
- **3 juillet 2021** : Découverte des jeux - AJM.
- **17 juillet 2021** : Fête du Lac - Messein en fête.
- **Du 9 au 12 septembre 2021** : Enduro de pêche - APEM.
- **2 et 3 octobre 2021** : Vide-landau - Messein en fête.
- **10 octobre 2021** : Foulée du vigneron - Base de loisirs et de plein air.
- **17 octobre 2021** : Repas des aînés.
- **14 novembre 2021** : Bike and run - Base de loisirs et de plein air.
- **19 décembre 2021** : Trail de nuit - Base de loisirs et de plein air.
- **31 décembre 2021** : St-Sylvestre - Messein en fête.

**Tous les numéros du Petit Messinois  
sont consultables sur le site de la mairie :  
[www.messein.fr](http://www.messein.fr)**